

# ***I. F. A. R.***

Institut de Formation d'Agents de Recherches  
enregistré sous le N° 9134 03 17134 12 Bd. ledru Rollin - B.P. 148 34003 Montpellier CEDEX 01  
Tél. : 04 67 58 30 65 - Télécopie Fax : 04 67 58 44 32

## **Programme séminaire du 21 janvier 2011**

Corum palais des congrès Montpellier 3400  
« ***Intelligence commerciale et industrielle*** »

### ***Préambule :***

-Titre III du projet LOPPSI II. Art. 33-1. - En vue de la sauvegarde de l'ordre public, en particulier de la sécurité économique de la Nation et des éléments essentiels de son potentiel scientifique et économique -.

-Titre II article 20 de la loi de 1983 - Recueillir, même sans faire état de sa qualité ni révéler l'objet de sa mission, des informations ou renseignements destinés à des tiers, en vue de la défense de leurs intérêts -

Cadre de l'action des agents de recherches privées et périmètre de l'intelligence économique. Analyse du renseignement pour la sauvegarde de l'ordre public et la sécurité de la nation. Méthodologie et finalité de la recherche des renseignements.

### ***Séminaire de formation :***

« Intelligence commerciale et industrielle »

### ***Objet :***

Recherche stratégique pour la lutte contre l'espionnage industrielle, la concurrence déloyale, la contrefaçon, le vol le détournement, l'escroquerie sur les entreprises.

### ***Objectifs :***

1. - Connaître et comprendre les problématiques liées aux fléaux de l'entreprise ;
2. – Maitriser les principes de l'information qui régissent la sécurité de l'entreprise ;
3. - Exploiter les informations à partir de l'audite de sécurité ;
4. – Maitriser le cadre juridique qui concernant les agressions ;
- 5.- Prévention et Intervention.

Les thèmes développés portent essentiellement sur le détournement des potentiels matériels et humains de l'entreprise et de son savoir faire.

1. Compétitivité, concurrence et vol ;
2. Valeur de l'information dans l'entreprise ;
3. Sources et catégories d'information ;
4. Réseaux et circuits d'informations ;
5. Utilisation de l'information ;
6. Identification des outils de contre mesure et des outils juridiques ;
7. Comprendre les risques et menaces de l'entreprise ;
8. Utiliser l'information dans le cadre de la loi et dans le cadre de la négociation.
9. Le renseignement commercial;
10. L'information et la preuve ;
11. L'espionnage et contre espionnage ;
12. La contrefaçon ;
13. Le vol ;
14. La concurrence déloyale ;
15. L'audit de sécurité, l'enquête et la riposte ;
16. Gestion des risques à partir de l'information
17. Organisation de la riposte « stratégique » ou « juridique ».